



A RETENIR







Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

MALADIE / RAVAGEUR	Evaluation de la pression selon les prévisions météo ci-dessous	Commentaire
MILDIOU		Le stade de sensibilité et le risque sont au maximum, soyez vigilants sur les parcelles présentant déjà des symptômes.
OÏDIUM		La phase de haute sensibilité est en cours.
BLACK ROT		En cas de cumuls de pluie importants , des contaminations sont possibles.
EUDEMIS		Selon le modèle, les stades majoritaires s'étalent de L4 à L5.
FLAVESCENCE DOREE		Le premier traitement obligatoire est à positionner entre le 3 juin et le 14 juin 2026.

Annexes :

[Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)








[Note-technique-commune-vigne-2026.pdf](#)

METEO

• Cumuls des pluies du 18 Mai au 25 Mai (Source Weenat)

Station	Date								Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (07/04/26)
	lundi 18 mai 2026	mardi 19 mai 2026	mercredi 20 mai 2026	jeudi 21 mai 2026	vendredi 22 mai 2026	samedi 23 mai 2026	dimanche 24 mai 2026	lundi 25 mai 2026		
Beaumarchés (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149.2
Lelin (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120.4
Ste Christie (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115.1
Mauléon (radar)	0	0.2	0	0	0	0	0	0	0.2	113.4
Eauze (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101.9
Courrensan (radar)	0	0.1	0	0	0	0	0	0	0.1	108.2
Bezolles (radar)	0	0.2	0	0	0	0	0	0	0.2	150.1
Fleurance (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98.7
Caussens (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87.9
Lagraulet du Gers (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85.4
Madiran (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129.3
Moncaup (radar)	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	145.4
Viella (radar)	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	107.3




• Prévisions du 27 Mai au 2 juin (Source Weenat)

Date	mer 27/05	jeu 28/05	ven 29/05	sam 30/05	dim 31/05	lun 01/06	mar 02/06
Température (°C)	15-33	17-31	16-31	13-25	12-27	11-18	10-21
Pluie (mm)	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	1-2	0-0
							

PHENOLOGIE

Cépages	Floraison	Fin Floraison	Nouaison	Grain de plomb
Chardonnay				
Sauvignon				
Manseng				
Colombard				
Merlot				
Tannat				
Cabernet Sauvignon				
Ugni blanc				
Baco				

Stade majoritaire				
Stade minoritaire				

			
Stades BBCH	65	71	73
Descriptif des stades	Floraison	Nouaison	Grain de plomb

Crédit Photos : SCM

Pour un même cépage, le contexte global peut faire varier les stades de façon significative : nature du sol, orientation de la parcelle, porte greffe, le clone, date de la taille, etc.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) à partir de baies « momifiées » restées sur les souches.

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (**présence d'inoculum, pluies et températures supérieures à 9°C**), les contaminations peuvent être précoces.

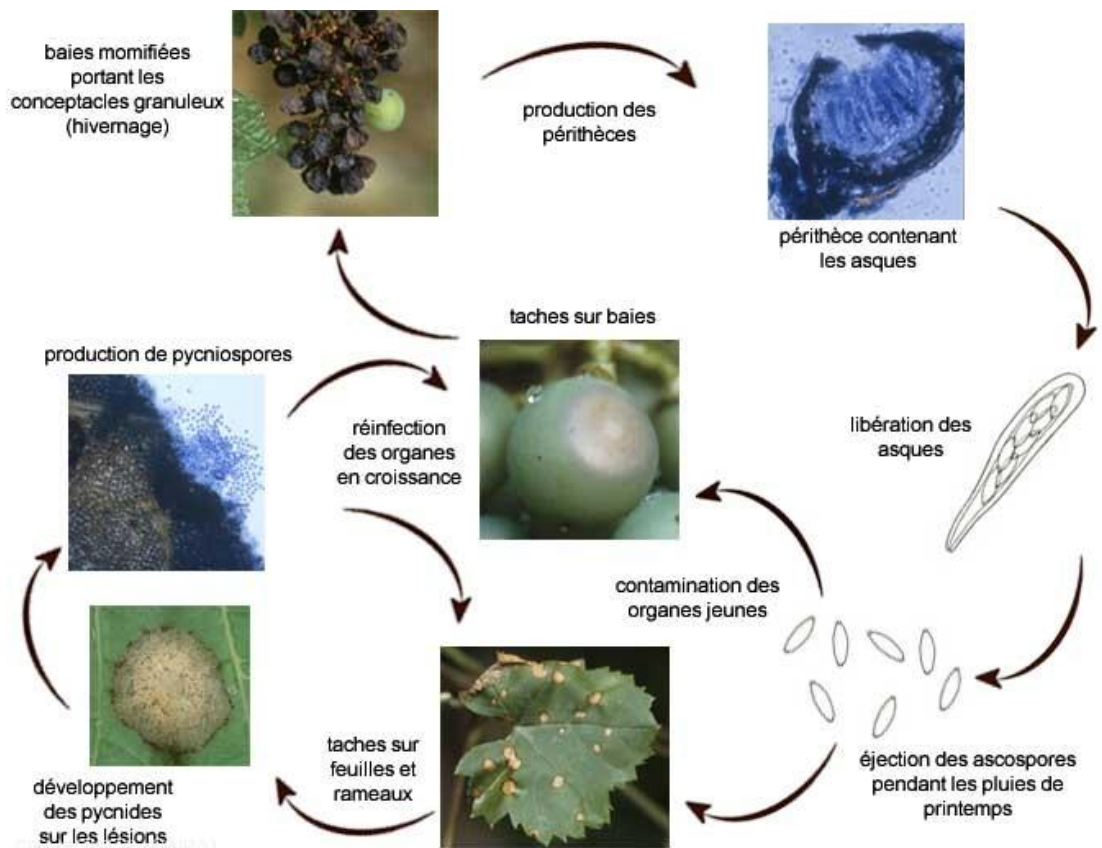
Dans les situations ayant subi de **fortes attaques** les années antérieures, et en présence, notamment, de **baies momifiées**, il pourrait être nécessaire **d'anticiper la période de risque** (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou). **Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées.**

Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancre présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.



Cycle biologique de *Guignardia bidwellii*, champignon responsable du **Black Rot**.

Crédit photo : Euphytia.inra

• Situation au vignoble

Des taches de black rot, ont été observées de manière ponctuelle. Ces observations restent localisées. **Pas de nouveaux symptômes observés.**

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité est atteint. Surveillez les parcelles sensibles, variétés tolérantes comprises, en cas de **cumuls de pluie importants.**

Mesures prophylactiques : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

les rameaux porteurs de chancres et les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille et sortis de la parcelle. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.



Symptômes de Black Rot sur feuille de Floralé, avec présence de pycnidies –

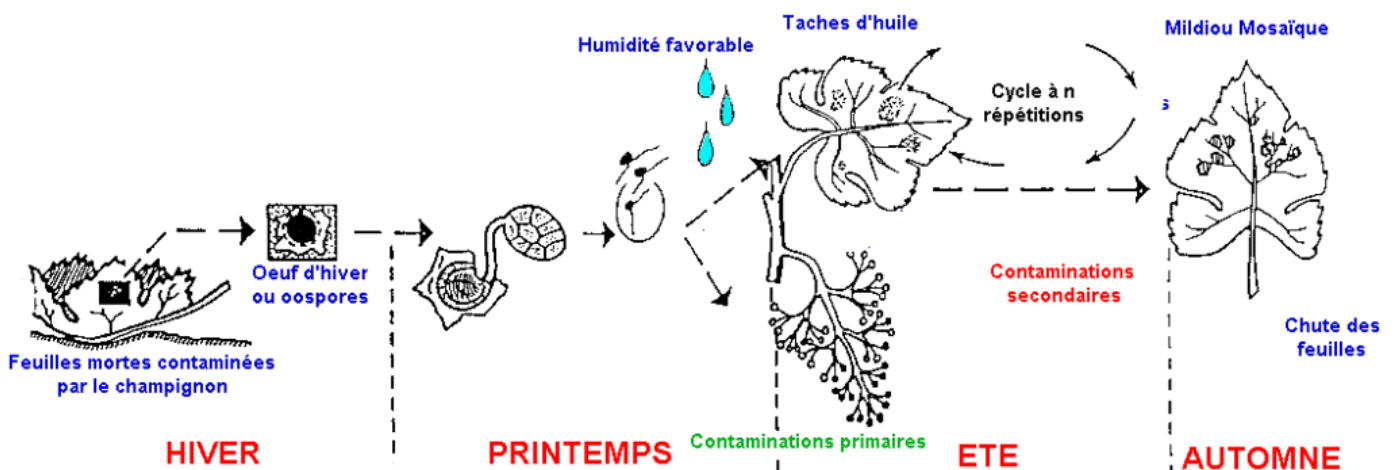
Crédit photo : Ets Ladeveze

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Maturité des œufs (suivi laboratoire IFV)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Habituellement, dès la mi-avril, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions extérieures. La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h. Cette année l'observation des œufs a démarré plus tôt, sur la fin mars.

Des germinations ont été observées en moins de 24h en conditions extérieures, la maturité des œufs est atteinte.



Cycle Biologique du Mildiou - Crédit photo IFV

• Influence des conditions climatiques sur le cycle du mildiou

Lorsque les oospores sont à maturité, il faut une température supérieure à 11 °C et au moins 5 mm de pluie et des conditions humides pour des contaminations primaires. La période d'incubation dure ensuite 7 à 14 jours en fonction des conditions avant de voir les premiers symptômes « taches d'huile ». Les contaminations secondaires sont ensuite favorisées par les pluies de printemps.

Délai de libération des zoospores dans l'eau

Température	6°C	8°C	18°C	29°C
Durée en heure	14	10	8	6

Délai d'Incubation du Mildiou

Température	12°C	14°C	16°C	18°C	20°C	22/26°C	28°C
Durée en jour	14	10	8	6	5	4	6

• Modélisation

Situation au 25 mai :

La pression a globalement diminué la semaine passée, le risque potentiel reste à ce jour fort à Saint Mont, moyen à fort en Gascogne et fort à faible sur Madiran. Aucune contamination modélisée ces 7 derniers jours. Les extériorisations des contaminations ayant pu avoir lieu du 30 avril au 10 mai étaient attendues entre le 20 et le 28 mai, avec une incubation modélisée plus rapide d'un jour sur Madiran.

Simulation au 2 juin :

La pression poursuit baisse tant que les conditions climatiques défavorables au mildiou se maintiennent. Le risque potentiel reste fort sur certains points (Mauléon et Bezolles) et passe moyen voire faible sur les autres secteurs à J+7. Les cumuls nécessaires pour entrainer des contaminations épidémiques à ce jour restent de 2 à 3mm. En l'absence de pluie dans les jours qui viennent, il sera encore de 2-3mm sur Beaumarchés, Mauléon et Eauze, mais monte à 20-25mm sur les autres points considérés. Les extériorisations des contaminations ayant pu avoir lieu du 14 au 17 mai sont prévues en fin de semaine selon le modèle, avec un temps d'incubation calculé d'environ 15 jours sur Madiran et 16 jours à Saint Mont et en Gascogne.

• Situation au vignoble

Des repiquages ont été observés. Des symptômes de Rot Gris sont visibles sur Ugni Blanc.

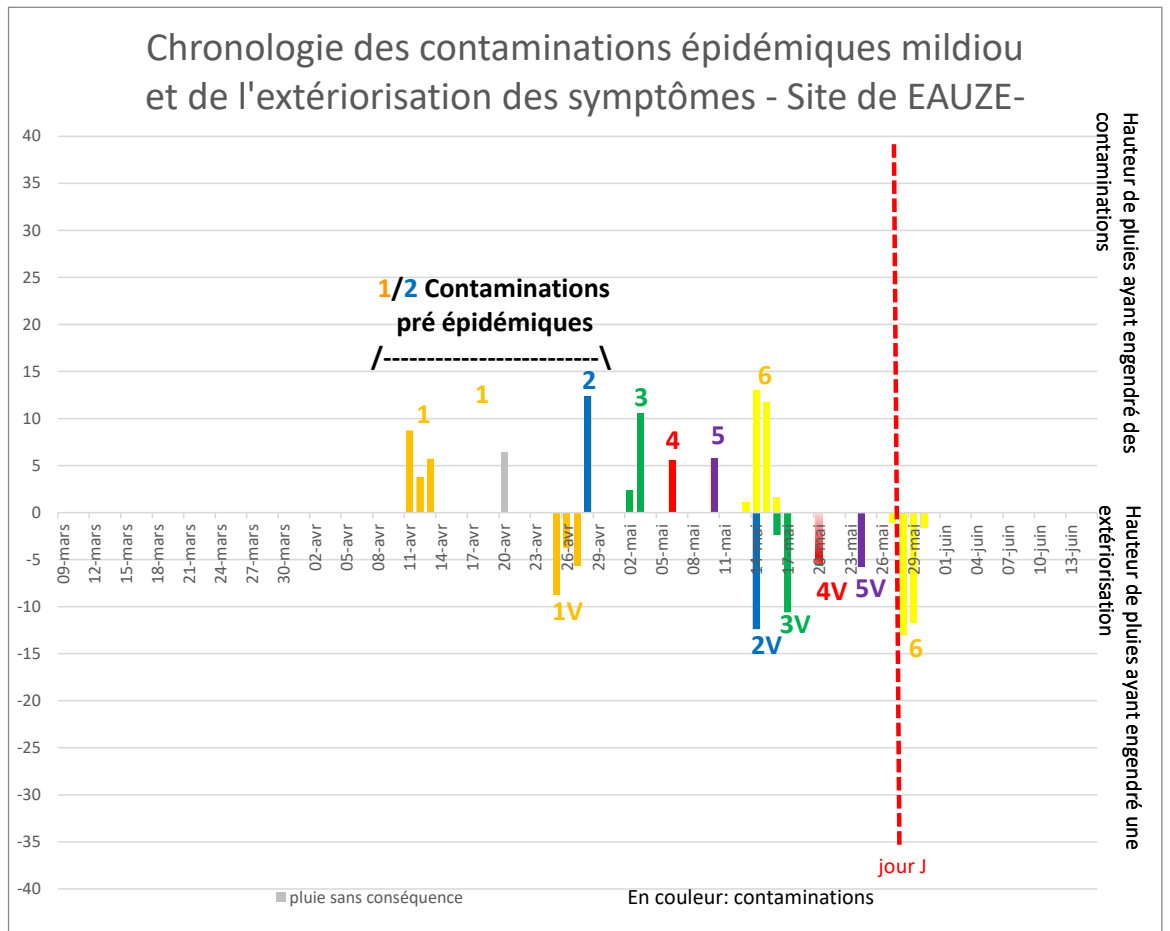
Evaluation du risque : Le stade de sensibilité et le risque sont au maximum. Pour les **parcelles présentant déjà des symptômes** soyez vigilants malgré l'amélioration des conditions météorologiques prévues, en effet, les repiquages sont possibles avec l'humidité matinale. Pour les **cépages tolérants** (Baco, variétés résistantes...), le risque est présent.



Symptômes de mildiou sur grappe – Rot Gris
Crédit photo : Chambre d'Agriculture du Gers



Symptômes de mildiou sur feuilles, face supérieure
Crédit photo : Ets Ladeveze



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le secteur et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe V indique une observation de ces symptômes.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt, dès le stade « premières feuilles étalées ». L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 3 à 4 semaines plus tôt).

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, boutons floraux séparés).

• Situation au vignoble

Aucun symptôme observé.

Évaluation du risque : Le risque est présent, le stade de sensibilité maximum est atteint. Portez une attention particulière sur les **cépages sensibles** (Chardonnay, Mansengs...) et dans les zones à historique oïdium. Pour les **cépages** tels que le **Baco et autres variétés tolérantes**, le risque est à considérer.



Symptôme d'oïdium sur feuille - Crédit photo : Euphytia

Techniques alternatives :

B

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana* et *Argyrotaenia ljugiana*)

• Éléments de biologie

La surveillance est ciblée sur Eudémis (*Lobesia botrana*), seule tordeuse causant des dégâts significatifs dans les vignobles de la région.

Une autre tordeuse est surveillée, non pas pour sa nuisibilité mais pour sa biologie. Il s'agit d'Eulia, dont le vol survient généralement entre 10 à 15 jours avant celui d'Eudémis et permet ainsi d'anticiper celui-ci.

Biologie et description des symptômes :

Les vers de grappe hivernent sous forme de chrysalides, au sol ou sous les écorces. Au printemps, les adultes de la première génération (G1) émergent de ces chrysalides et entament le premier vol. Ce vol de G1 peut démarrer plus ou moins précocement selon les conditions de l'année et s'étaler sur plus d'un mois.

• Modélisation

Les stades majoritaires s'étalent de L4 à L5 en fonction des secteurs.

• Situation au vignoble

Le vol est terminé. Les premiers glomérules ont été observés mais leur fréquence reste faible.

Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...).
<https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>



Eudemis : Glomérule contenant une larve - Crédit photo : Ets Ladeveze

CICADELLE VERTE (*EMPOASCA VITIS*)

- **Element de biologie**

Eléments de biologie : suivre ce lien : [Cicadelle verte – Ephytia \(Biologie\)](#)

- **Situation au vignoble**

Des larves sont observées et certaines parcelles se rapprochent du seuil de nuisibilité.

Évaluation du risque : Le risque est nul aujourd'hui. Compte tenu de la virulence de ce ravageur l'année passée, il faut rester vigilant et observer régulièrement la présence des larves qui sont à l'origine des symptômes.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Techniques alternatives : Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.



Larve de cicadelle des grillures- Crédit photo EUPHYTIA

BOTRYTIS

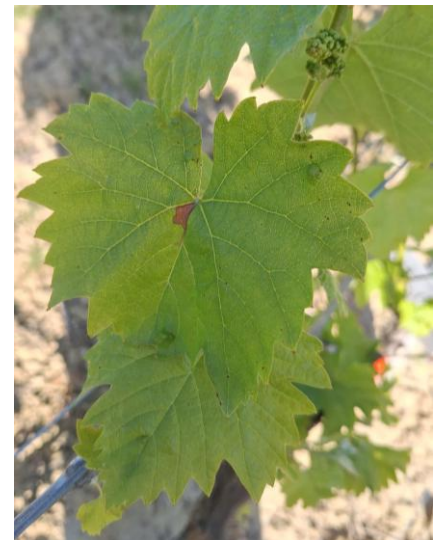
- **Éléments de biologie**

Les sclérotés, portés par les feuilles tombées au sol ou les sarments atteints, sont les organes de conservation du champignon et sont formés par une agrégation mycélienne. Le mycélium peut lui aussi subsister l'hiver. Il se trouve alors sous l'écorce et agit en saprophyte. Au printemps, le mycélium et les sclérotés produisent des conidies. Ces organes sont ensuite disséminés par le vent et pénètrent dans les organes herbacés de façon directe ou par le biais de blessures. De saprophyte, le champignon passe à l'état de parasite. Il progresse alors à travers les organes en provoquant leur nécrose. En dessous de 13°C, la progression du Botrytis est presque nulle, elle est très rapide autour de 25°C. Un état hygrométrique élevé suffit à assurer évolution et contaminations. 2 situations peuvent se produire au cours du développement du botrytis :

*Les baies ne sont pas réceptives : dans ce cas, des contaminations peuvent avoir lieu par des blessures (abscission florale) mais le parasite reste latent jusqu'à ce que les baies deviennent réceptives.

*Les baies sont réceptives : dans ce cas les contaminations se produisent soit par le biais de blessures par les conidies ; soit le mycélium contamine la baie en dégradant la pellicule.

Le développement de la pourriture se fait de proche en proche par le mycélium tandis que l'apparition de nouveaux foyers est due aux conidies.



Tache de Botrytis sur feuille
Crédit photo : Val de Gascogne

- **Situation dans les parcelles**

Des taches sont régulièrement observées sur feuille.

Évaluation du risque : Pas de risque à ce stade.

B **Techniques alternatives** : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoidus Titanus*)

- Protocole de surveillance**

Un dispositif de suivi des éclosions des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.

- Element de biologie**

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.



- Situation dans les parcelles**

Les éclosions diminuent dans les vignobles voisins.

Les dates d'interventions ont été fixées par la DRAAF :

Larve de *Scaphoidus Titanus*. Les deux points sur le bout de la queue sont caractéristiques.

T1	du 3 juin au 14 juin 2026	Crédit photo : IFV
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 18 juin au 29 juin 2026 en AB : 10 jours après le T1 soit du 13 juin au 24 juin 2026	Prochainement
L'arrêté préfectoral 2026 est consultable ICI		

Utilisez impérativement des spécialités commerciales ayant l'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour l'usage cicadelles de la flavescence dorée et respectez la dose maximale autorisée par cette AMM.

Protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs (arrêté du 20 novembre 2021) :

La vigne étant considérée comme une culture attractive (depuis la décision du Conseil d'Etat du 26 avril 2024), l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique.

Nous vous rappelons qu'aucun traitement insecticide ne peut être réalisé en présence de plantes mellifères en fleurs visitées par les pollinisateurs dans la parcelle, y compris avec des produits portant une mention abeille. **Le couvert végétal doit donc être préalablement rendu non attractif avant toute application** (par un moyen approprié tel que fauchage ou broyage ; roulage possible avec respect de la plage horaire des 5 h précisée plus bas).

Si le produit choisi :

- dispose d'une **mention abeille**
- ou détient une **autorisation explicite d'application sur culture en floraison** figurant dans son autorisation de mise sur le marché (AMM)
- ou est **utilisable en agriculture biologique** (par dérogation conformément à l'arrêté ministériel du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur)

Alors, l'application est possible y compris pendant la floraison de la vigne, mais uniquement dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et dans les 3 heures suivant celui-ci**.

Sinon, le traitement doit être réalisé en dehors de la floraison de la vigne. Si la période réglementaire de traitement coïncide avec la floraison, l'application devra être positionnée au plus près de cette période, avant ou après floraison.

Dans tous les cas, les autres conditions de l'AMM doivent être respectées.

Pour plus de renseignements :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/protéger-la-biodiversité-et-les-pollinisateurs-a4470.html>

DIVERS

Les premiers signes de **chloroses** et d'**ESCA** sont visibles.

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

Prochain BSV, le 2 juin 2026

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, le Groupe Vivadour, VitiVista, l'EVV et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Financé dans le cadre
de la stratégie **ecophyto**



Avec le soutien financier de

